

# NOTE DE DÉMONTAGE DU SALON DES VINS DE LOIRE

---

**MARDI 4 FÉVRIER À PARTIR DE 18H/18H30**

## DÉCHETS

- Déposez les bouteilles de verre vides dans les palox entreposés côté portail 5

### - SANS LES CASSER – FONDS DE BOUTEILLE CÔTÉ GRILLAGE

L'ensemble des bouteilles sera collecté par la société Eco In Pack, lavées avec une solution innovante - Clean Bottle - ce qui permettra leur réemploi, quel que soit leur forme.

*La fabrication d'une bouteille en verre de 500g émet autant de CO2 que son transport sur route de 7000 kms.*

**Angers Loire dégust', c'est 800 exposants et environs 12 500 bouteilles - 87 500 000 kms !**

*Le réemploi, c'est : -76% d'énergie, -33% d'eau, -79% d'émissions de gaz à effet de serre*

- Pour les cartons et votre enseigne papier : même démarche, mais dans les containers jaunes
- Jetez la surnappe en plastique dans les containers ordures ménagères (non recyclable)
- Déposez au service technique vos verres sales

## MATÉRIEL

Une équipe Destination Angers vous attend dans la serre dédiée aux master class dans le Grand Palais. Merci d'y déposer :

- Votre porte enseigne
- Votre nappe blanche, à déposer dans les chariots
- Le Beach flag (drapeau salon des vins de de Loire + pied et bâche n° d'ilôt)
- Vos badges et portes badges si vous n'en avez pas l'utilité

## VOUS POUVEZ CONSERVER

- L'affiche de l'édition 2025 du salon
- Votre limonadier, offert par notre partenaire Cav'service
- Votre bib d'eau

**Tout matériel ci-dessus, non conservé par l'exposant peut être déposé sous la serre**

## DÉMONTAGE DU MOBILIER

- Merci de bien vouloir empiler vos chaises (par 10 max) et plier vos 8 tables d'ilôt pour les rassembler.

1 table reste sur pied, les autres pliées par-dessus.

**L'ensemble de ces gestes contribuent à réaliser avec votre collaboration un événement respectueux.**

**Merci à tous et à toutes pour cette précieuse aide.**